



## FICHE ACTION 5

### *Mettre en place un Tableau de bord de l'économie touristique à l'échelle du PNRLAT*

#### ➤ Références à la CETD

Principes n° :

- **2** : Élaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'actions pour l'espace protégé.
- **8** : Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux.
- **9** : Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale.
- **10** : Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatifs.

#### ➤ Références à la charte

Axe 2 : Un développement économique respectueux des équilibres écologiques et humains

----- Objectif stratégique : Développer un tourisme et des loisirs de nature et de découverte des patrimoines

----- Objectif opérationnel : Développer les clientèles actuelles et potentielles

----- Article 62 : Connaître et anticiper la demande pour adapter l'offre

----- Article 63 : Promouvoir une offre adaptée à des clientèles spécifiques

#### ➤ Référence à l'axe stratégique

→ **Axe 1 : Le PNRLAT et l'action tourisme au service de dynamiques collectives. Élargissement et mise en réseau des acteurs. Ingénierie et sensibilisation.**

#### ➤ CONTEXTE

Le PNRLAT ayant été créé à la rencontre de 2 Régions et de 2 Départements, la lisibilité et la veille sur l'offre, la demande, la fréquentation touristique s'en trouvent complexifiées, comme pour d'autres PNR dans la même situation. **Bien des états des lieux et des analyses reposent sur la juxtaposition de données départementales et l'interprétation de données régionales macroéconomiques par extrapolation.** Ainsi, la Charte du PNRLAT 2008-2020 présente une liste successive de données Indre-et-Loire et Maine-et-Loire pour chaque rubrique : hébergement, activités de loisirs, sites de visite...

Cet état de fait a montré toutes ses limites à l'occasion de la réalisation du diagnostic touristique et de l'étude préalable à la candidature. Sur quelles connaissances de l'offre et de la demande refonder l'action tourisme du PNRLAT dans le cadre de la CETD ?

**La Fédération nationale des PNR a d'ailleurs constaté dans sa stratégie 2010/2015 les défauts de l'adéquation offre/demande dans les Parcs par manque d'observation, d'évaluation et de veille.**

À ce jour, les chiffres clés du tourisme à l'échelle du PNRLAT sont indisponibles. Dans le même temps, l'étude et l'observation de l'activité touristique par des services et organismes qui en ont la compétence (CRT, ADT Touraine / Anjou-Tourisme...) prennent de l'importance et s'affinent à la demande de leurs collectivités mandantes. Des partenariats entre structures économiques ont été construits pour assurer ces missions à l'instar de l'OE2T (Observatoire de l'Économie et des Territoires de Touraine) qui regroupe depuis vingt ans la CCI d'Indre-et-Loire, le CG d'Indre-et-Loire, la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus, des syndicats mixtes de Pays, des communautés de communes, avec une quarantaine de partenaires techniques pour l'échange de données.

La professionnalisation progressive de la mission tourisme des PNR, constatée par la Fédération nationale, et en l'occurrence pour ce qui concerne le PNRLAT la mise en œuvre d'une stratégie touristique dans le cadre de la CETD renforcent la **nécessité de fonder l'action sur des données homogènes, cohérentes et fiables à l'échelle du PNRLAT.**

Le constat du PNRLAT, à l'occasion de l'étude préalable, est celui de données statistiques recueillies parfois sur des bases différentes selon les départements, de données succinctes ou de données plus fines selon les cas, de méthodes différentes de recueil et de traitement. L'extraction à l'échelle du PNRLAT de données chiffrées issues de plusieurs structures aux méthodes et travaux distincts n'a pas permis d'exploiter ces chiffres au-delà du « plus petit dénominateur commun ».

L'objectif en conséquence dans le cadre de la CETD est de **mettre en place un Tableau de bord à l'échelle géographique du PNRLAT** (et à l'échelle de ses moyens) afin de disposer d'un outil de base fiable d'analyse et d'aide à la décision contribuant à une meilleure analyse des données des 2 départements.

## ➤ OBJECTIFS

- **Construire un socle de connaissances globales et cohérentes de l'offre touristique du PNRLAT : les chiffres clés.**
- **Apprécier la demande touristique dans le Parc et suivre ses évolutions.**
- **Suivre les fréquentations pour réagir et anticiper.**
- **Acquérir un savoir faire élémentaire du PNRLAT dans l'observation touristique.**
- **Bâtir des partenariats par conventions avec les structures compétentes.**
- **Diffuser les données, outil d'aide à la décision des collectivités membres du PNRLAT.**

## ➤ DESCRIPTIF

Les difficultés rencontrées pour disposer à l'échelle du PNRLAT de données globales, homogènes et précises ont permis de repérer les besoins et d'approcher les actions à engager. Ces besoins portent notamment sur des données fondamentales (ex : par type d'hébergements le nombre de lits et pas seulement le nombre de structures), sur une sélection pertinente des sources, l'uniformisation des données, des choix délibérés (ex : prise en compte des établissements classés labellisés et non tous les établissements...). L'assistance apportée par l'OE2T à cette étape éclaire aussi la marche à suivre. La mise en place d'un Tableau de bord de l'économie touristique à l'échelle du PNRLAT comprend les étapes suivantes :

1. **Évaluation des acquis et des lacunes actuelles** en termes de données statistiques au regard de l'expérience récente de l'étude préalable. Bilan avec les structures partenaires ADT Touraine / Anjou-Tourisme / CRT.

2. **Identification précise des besoins** rapportés aux moyens potentiels qui pourront être dédiés par le PNRLAT : échanges préalables avec le chargé d'études spécialisé dans le tourisme de l'OE2T.
3. **Formation du PNRLAT** : programme de formation adapté à partir du module de formation « Créer et gérer un observatoire du tourisme » de l'OE2T.
4. **Construction de l'observatoire tableau de bord** : à partir de ses objectifs, usages, utilisateurs ; l'organisation pour sa construction, les partenariats... ; la chaîne de l'observation ; les outils transposables de l'observation économique du tourisme ; le choix des outils d'observation locaux ; l'organisation de la gestion et de l'analyse des données en interne.
5. **Rédaction de conventions** : ADT Touraine / Anjou-Tourisme... ; convention avec l'OE2T en tant que partenaire technique.
6. **Sensibilisation des acteurs touristiques** du PNRLAT, en vue de leurs contributions mais aussi de l'exploitation des informations au bénéfice de leur activité.
7. **Diffusion des données du Tableau de bord**, régulière et suivie, aux collectivités et acteurs impliqués dans le tourisme (mise en ligne sur le site Web du Forum permanent des acteurs).

## ➔ COMMUNICATION DE L'ACTION

Annonce dans l'Écho du Parc, sur le site Internet du PNRLAT.

Publication sur l'extranet dédié au Forum permanent des acteurs.

## ➔ RÉSULTAT(S) ATTENDUS

- Appréciation plus juste de l'activité touristique dans le PNRLAT.
- Chiffres clés précis et homogènes à l'échelle du PNRLAT.
- Veille et suivi permanent de l'évolution de l'offre et de la fréquentation.
- Base de travail et d'analyses indispensable à l'efficacité de l'action tourisme.
- Argumentaire pertinent justifiant les orientations et les projets.

## ➔ MODALITES D'ÉVALUATION

- Nombre de rubriques constituant le Tableau de bord
- Nombre de données intégrées
- Fréquence et périodicité des actualisations
- Nombre de conventions de partenariats
- Nombre d'utilisateurs du service
- Demandes d'informations et d'exploitation des données

## ➔ MAITRISE D'OUVRAGE

**Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine**

## ➔ MAITRISE D'OEUVRE

Groupe projet : PNRLAT (chargés de mission Tourisme et SIG), ADT Touraine / Anjou-Tourisme, Offices de Tourisme de Pôle, CRT

## ↻ PARTENAIRES TECHNIQUES

OE2T

ADT Touraine

Anjou-Tourisme

CCI

Offices de Tourisme du territoire PNRLAT et des villes portes

## ↻ ÉCHEANCIER DE REALISATION

2014 : montage du groupe projet. Evaluation des acquis et des lacunes actuelles. Identification des besoins. Formation du PNRLAT. Convention avec l'OE2T.

2015 : construction du Tableau de bord. Sensibilisation des acteurs touristiques.

2016-2018 : diffusion et communication des données. Mises à jour et extensions.

## ↻ DÉPENSES

À définir suivant les achats nécessaires de données

## ↻ RÉFÉRENTS PNR

Élu : Philippe BEAUVILLAIN

Chargé(e) de mission : Vincent BENOIT